

Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale  
CEEAC



Economic community of Central Africa States  
ECCAS

Comunidad Economica de los Estados del Africa Central  
CEEAC

Comunidade Economica dos estados da Africa Central  
CEEAC

# FEVAC

FONDS POUR L'ÉCONOMIE VERTE EN AFRIQUE CENTRALE

**Genèse, Enjeux, Fonctionnement, Bénéficiaires et Impacts**

Honoré TABUNA





# PLAN



- 1 Quelques images pour visualiser l'économie verte
- 2 Le Fonds pour l'Economie Verte en Afrique Centrale



# 1



QUELQUES IMAGES POUR VISUALISER  
L'ÉCONOMIE VERTE EN AFRIQUE CENTRALE







# DES FRUITS SPONTANÉS AUX BOISSONS RAFRAICHISSANTES



Jus de tondolo

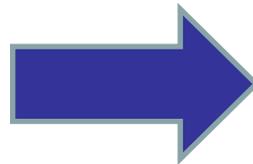


Jus de malombo ou matonue





# DU SAKA SAKA FRAIS AU SAKA SAKA PRÊT À ÊTRE UTILISÉ







# DES DÉCHETS MÉTALLIQUES AUX USTENSILES DE CUISINE



Déchets





# ECONOMIE DE L'EAU





# AUTRES SEGMENTS DE L'ÉCONOMIE VERTE



Économie du carbone



Economie de l'hydroélectricité



Economie éolienne



Economie solaire



# 2

## Fonds pour l'Economie Verte en Afrique Centrale (FEVAC)





SYSTÈME DE L'ECONOMIE VERTE EN  
AFRIQUE CENTRALE (SEVAC)





# PILERS DU SYSTÈME DE L'ÉCONOMIE VERTE EN AFRIQUE CENTRALE (SEVAC)

- Politique et Diplomatique
- Economie
- Institutionnel et Juridique
- Recherche-Formation
- Technique/opérationnel
- Marketing/Communication/Promotion
- Eco Sécurité
- Partenariat
- Financier



# QUELQUES PROGRAMMES SECTORIELS DE L'ÉCONOMIE VERTE

1. Programme de développement de l'économie de l'hydroélectricité
2. Programme de développement de l'économie de l'eau
3. Programme de développement de l'économie des déchets
4. Programme de développement de l'économie de bioénergie
5. Programme de développement de l'Ecotourisme en Afrique Centrale
6. Programme de développement de l'Economie des Aires Protégées
7. Programme de développement de l'Economie du Reboisement
8. Programme de développement de l'Economie solaire
9. Programme de développement de l'économie du bois
10. Programme de développement de l'économie des produits forestiers non ligneux



# OBJECTIFS



- Financer le Programme d'Appui au Développement de l'Economie Verte en Afrique centrale (PADEVAC)
- Financer les programmes sectoriels dans le développement de l'économie verte en Afrique centrale
- Financer toutes autres activités visant le développement de l'économie verte en Afrique centrale
- Appui conseils aux Etats dans le développement des projets et programmes
- Mobiliser les ressources



# SOURCE DE FINANCEMENT



- Apports des Etats Membres
- Des fonds souverains
- Des apports des Partenaires Techniques et Financiers
- Des ressources de la CEEAC
- Des mécanismes nationaux et internationaux de financement de l'économie verte
- Des dons et legs
- .....



# GOUVERNANCE



- le Conseil d'Administration du Fonds (CAF)
- le Comité de Direction du Fonds (CDF)
- le Comité Scientifique du Fonds (CSF)



# GUICHETS



- Un guichet subvention et dons
- Un guichet prêt



# COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



- des Ministres en charge des Finances et de l'Economie ou leurs représentants
- du Secrétaire Général de la CEEAC ou Son représentant
- du Président de la BDEAC ou Son représentant
- de deux représentants du Réseau des Entreprises d'Afrique Centrale de l'Economie Verte (REACEV)
- du représentant du Réseau des Organisations de la Société Civile pour l'Economie Verte en Afrique Centrale (ROSCEVAC)
- du représentant des Partenaires Techniques et Financiers;



# SONT ÉLIGIBLES AU FEVAC



Les bénéficiaires du Fonds sont toutes les parties prenantes sous régionales impliquées dans les filières de l'économie verte :

- ✓ les Etats ;
- ✓ les Entreprises ;
- ✓ les Collectivités Locales ;
- ✓ les ONG ;
- ✓ les associations.

Porteur des projets à fort impact socio économique



# SIÈGE



Le siège du Fonds sera dans une institution financière sous régionale couvrant toute la zone CEEAC : LA BDEAC

Les bénéficiaires du Fonds sont toutes les parties prenantes sous régionales impliquées dans les filières de l'économie verte.

Le Fonds aura ses propres procédures inspirées de celles qui sont pratiquées en la matière par les institutions financières internationales et régionales (BDEAC, FIDA, FFBC-BAD, Banque Mondiale, Union européenne, etc.).



# STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT



Le développement du FEVAC se fera de façon progressive.

Le montant total proposé pour financer la phase de démarrage est estimé à 20 milliards de FCFA répartis comme suit :

- 2 milliards de FCFA la première année à titre de dotation initiale des Etats ;
- 10 milliards de FCFA la deuxième année ;
- 4 milliards de FCFA la troisième année ;
- 4 milliards de FCFA la quatrième année représentant les contributions des Etats Membres..



# UTILISATION DES FONDS DE LA PREMIÈRE ANNÉE DE DÉMARRAGE



- l'élaboration des documents organiques du Fonds ;
- le financement des projets pilotes intégrateurs dans les dix Etats membres de la Communauté ;
- les projets à sélectionner doivent avoir un impact visible et mesurable durant la première année de démarrage ;
- les activités de plaidoyer ;
- les actions de marketing et communication ;
- les activités liées au recrutement du personnel destiné à évoluer au Conseil de Direction du Fonds.



# FONCTIONNEMENT



FEVAC



Cabinet d'Ingénierie pour le Développement en  
Afrique centrale (CIPRODAC)



Porteurs des Projets

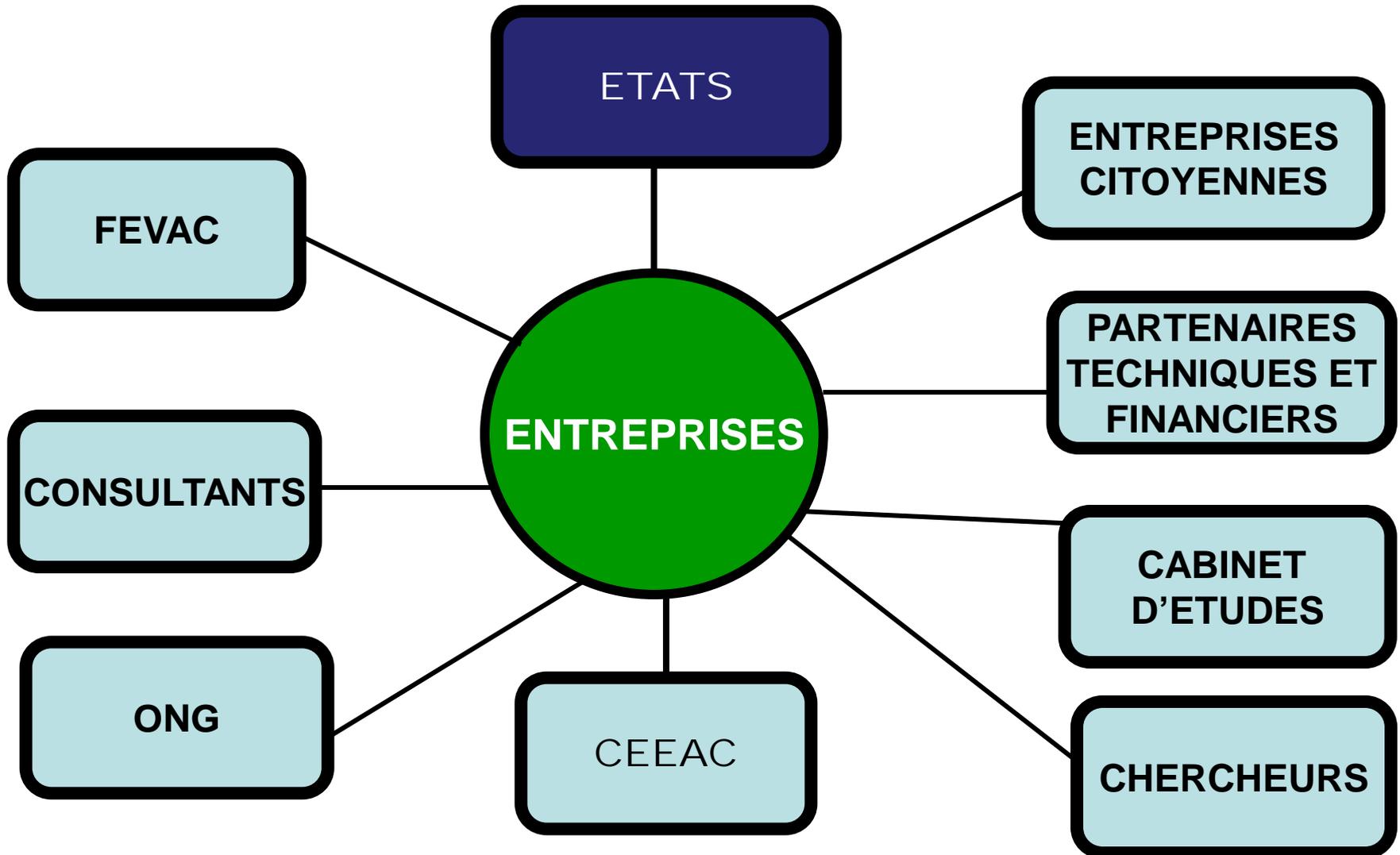


## PROCHAINES ÉTAPES EN 2015



- Mobilisation des fonds annoncés par la RDC
- Signature par les Chefs d'Etat de la décision portant création du FEVAC
- Présentation aux Ministres des Finances et du Budget pour la mobilisation des apports des Etats
- Organisation de la Table Ronde des bailleurs de fonds
- Poursuivre le marketing et la promotion du Fonds

# PLACE ET ROLE DES ENTREPRISES



L'ENTREPRISE AU CŒUR DES BENEFICES DU FONDS



FIN



Je vous remercie